

Communauté Européenne



Ministère chargé des Transports
Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Équipement et de l'Aménagement
ILE DE FRANCE

Ministère chargé des Transports

Licence n° 2015/11/ 0002714

pour le transport international de marchandises par route pour compte d'autrui

ILE DE FRANCE

La présente licence autorise (1) C.G. COURSES

52 RUE D EMERAINVILLE
77183 CROISSY BEAUBOURG

n° SIREN

382870715

à effectuer, sur toutes les relations de trafic, pour les trajets effectués sur le territoire de la Communauté, des transports internationaux de marchandises par route pour compte d'autrui tels que définis dans le règlement (CE) n° 1072/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles communes pour l'accès au marché du transport international de marchandises par route et conformément aux dispositions générales de la présente licence.

Observations particulières :

EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE EN REGION ILE DE FRANCE

LE TITRE RESTE VALABLE

La présente licence est valable du 01/07/2015 au 30/06/2025

Délivrée à PARIS (FRANCE)

le 18/05/2015

(2)

Pour le préfet de la région Île- de- France,

Préfet de Paris et par délégation,

Le chef de bureau

David Recoquillon

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète du transporteur.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.